

1 certaines prémisses, des risques et de la capacité d'accepter des variations tarifaires pour  
2 chacune des catégories tarifaires.

**6 QUEL EST LE CALENDRIER PROPOSÉ?**

3 Gaz Métro sera en mesure de tenir des rencontres techniques avec la Régie et les intervenants  
4 dès le début du printemps 2013.

5 Toutefois, Gaz Métro ne peut statuer, pour le moment, sur le nombre exact de rencontres qui  
6 seront requises puisque les propositions ne sont pas encore complétées. Il apparaît, à ce  
7 moment-ci, qu'un minimum de trois, voire quatre rencontres seraient souhaitables. Gaz Métro  
8 proposera que ces rencontres soient fixées au mois d'avril 2013.

9 Les résultats, les analyses, l'apport de l'expert et les résultats du sondage permettront à  
10 Gaz Métro de compléter sa vision tarifaire. Les propositions de modifications qui en découleront  
11 seront accompagnées, le cas échéant, de mesures transitoires.

12 Les propositions quant à des modifications éventuelles aux services de distribution et  
13 d'équilibrage seront présentées dans le cadre de la Cause tarifaire 2014. Leur date prévue de  
14 mise en vigueur ainsi que la mise en place de modalités transitoires, si requis, seront également  
15 soumises à la Régie de manière à ce que la refonte tarifaire avalsée puisse servir d'intrant pour  
16 la stratégie tarifaire des années à venir.

17 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte du rapport d'état d'avancement du suivi**  
18 **de la vision tarifaire et du calendrier de réalisation proposé.**

Régie de l'énergie  
DOSSIER: R-3809-2012 PHASE 2  
DÉPOSÉE EN AUDIENCE  
Date: 29 AVRIL 2013  
Pièces n°: C-FCEI-0043